

Paris, le 24 mars 2016

Quantum Genomics lève 8,6 M€, pouvant être portés à 14,1 M€, pour accélérer son développement

- suite au succès de l'offre au public : 3,04 M€ levés pouvant d'être portés à 5 M€ en cas d'exercice des BSAR
- et à la réalisation du placement privé aux Etats-Unis : 5,54 M€ levés pouvant être portés à 9,12 M€ en cas d'exercice des BSAR

Quantum Genomics (Alternext - FR0011648971 - ALQGC), société biopharmaceutique dont la mission est de développer de nouvelles thérapies pour des besoins médicaux non satisfaits dans le domaine des maladies cardiovasculaires, annonce le large succès de son augmentation de capital d'un montant total de 8,6 M€, pouvant être porté à 14,1 M€ en cas d'exercice de l'intégralité des bons de souscription d'actions.

Après le placement privé aux Etats-Unis de 5,54 M€ finalisé le 14 mars 2016, l'offre au public aux mêmes conditions et avec délai de priorité pour les actionnaires de la société, s'est clôturée le 23 mars 2016 par une levée de 3,04 M€.

Lionel Ségard, Président Directeur-Général de Quantum Genomics, déclare :

« Alors que nous sommes en avance sur notre plan de marche initial, les fonds levés vont nous permettre d'accélérer nos programmes de recherche dans l'insuffisance cardiaque chez l'homme en lançant dès cette année et dans plusieurs pays européens une étude clinique multicentrique de phase IIa.

De plus, cette augmentation de capital s'inscrit dans le cadre de notre expansion stratégique aux Etats-Unis. Nous allons initier notre collaboration réglementaire avec la Food and Drug Administration (FDA) dans la perspective du lancement en 2017 d'études cliniques de phase IIb dans l'hypertension artérielle sur une population ciblée.

Je tiens enfin à remercier l'ensemble de nos actionnaires qui nous ont fait confiance, et notamment Alix AM et Téthys pour leur fort soutien dans le cadre de cette opération. »

Les deux levées de fonds se traduisent par l'émission d'un total de 1 429 973 actions à bons de souscription d'actions remboursables (ABSAR) au prix unitaire de 6,00 €, et l'émission de 1 429 973 bons de souscription d'actions (BSAR) exerçables au prix de 7,75 €, à raison de 2 BSAR pour 1 action nouvelle, durant une période de 30 mois.

L'exercice de la totalité des BSAR pourrait entraîner une augmentation de capital complémentaire de 5,5 M€, portant ainsi à 14,1 M€ le montant potentiel global de cette opération.

Le placement privé aux Etats-Unis a été mené par Maxim Group et l'offre au public a été conduite par Invest Securities agissant en qualité de Chef de File et Teneur de Livre.

CONTACTS

Quantum Genomics

Lionel Ségard
Président-Directeur Général
01 85 34 77 77

Quantum Genomics

Marc Karako
Vice-Président Finance - Relation
investisseurs
01 85 34 77 75
marc.karako@quantum-genomics.com

ACTUS finance et communication

Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

À PROPOS DE QUANTUM GENOMICS

Quantum Genomics est une société biopharmaceutique dont la mission est de développer de nouvelles thérapies pour des besoins médicaux non satisfaits dans le domaine des maladies cardiovasculaires, notamment l'hypertension artérielle et l'insuffisance cardiaque.

Quantum Genomics développe une nouvelle approche thérapeutique basée sur l'inhibition de l'Amino peptidase A au niveau cérébral (BAPAI - Brain Amino peptidase A Inhibition), résultat de plus de vingt années de recherche au sein du laboratoire "Neuropeptides Centraux et Régulations Hydrique et Cardiovasculaires" (Collège de France, INSERM, CNRS, Université Paris Descartes), dirigé par le Dr. Catherine Llorens-Cortès. Ce laboratoire est associé à Quantum Genomics à travers un laboratoire commun public/privé, baptisé CARDIOBAPAI, labellisé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) depuis 2015.

Quantum Genomics, basée à Paris et New-York, est cotée sur le marché Alternext à Paris (FR0011648971 - ALQGC).

 @QuantumGenomics  Quantum Genomics

Résultat de l'offre au public avec délai de priorité

La demande totale a porté sur 737 602 ABSAR représentant un taux de souscription de 150% par rapport au montant initial de l'émission. 173 545 ABSAR ont été souscrites à titre irréductible. La demande à titre réductible qui a porté sur 564 057 ABSAR a été servie à hauteur de 332 784 ABSAR.

Compte tenu de la demande observée, le Président-Directeur général de Quantum Genomics a décidé ce jour d'exercer la clause d'extension autorisée par le Conseil d'Administration, portant ainsi le nombre d'ABSAR à émettre de 490 686 ABSA à 506 329 ABSA, au prix unitaire de 6,00 €, correspondant à un produit brut de 3 037 974 € (prime d'émission incluse).

Les actions nouvelles porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2016 et seront négociables sur le marché Alternext à partir du 30 mars 2016. Elles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions anciennes (ISIN : FR0011648971) et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

Conformément à l'article 211-3 du règlement général de l'AMF, l'augmentation de capital par offre au public, d'un montant inférieur à 5 M€ et ne représentant pas plus de 50% du capital de la société, n'a pas donné pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF.

A titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1,00% du capital social de la société préalablement à l'émission, serait portée à 0,94%.

Caractéristiques des bons de souscription d'actions remboursables (BSAR)

Chaque action nouvelle émise était assortie d'un bon de souscription d'actions remboursables, soit l'émission de 506 329 BSAR.

Les BSAR donnent le droit de souscrire à une action nouvelle Quantum Genomics, à raison de 2 BSAR pour 1 action, à un prix d'exercice unitaire de 7,75 €.

Les BSAR pourront être exercés à tout moment, jusqu'au 15 septembre 2018. Les BSAR font l'objet d'une clause de remboursement anticipé, au gré de la société, si le cours de bourse de Quantum Genomics venait à dépasser 12,00 € pendant 10 jours de bourse consécutifs : remboursement des BSAR à 0,01 € par BSAR si la moyenne (pondérée par les volumes de transactions de l'action Quantum Genomics) sur les dix séances de bourse qui précèdent la date de publication de l'avis de remboursement excède 12,00 €.

A l'issue de cette levée de fonds, le capital social de Quantum Genomics est désormais constitué de 8 357 307 actions.